



République Française  
Département du Cher (18)

Commune de Saint-Priest-la-Marche

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Mardi 30 mars 2021

L'an deux mille vingt et un le mardi 30 mars, à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jean GIRAUD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11  
Nombre de conseillers présents ayant pris part à la délibération : 10

Présents : Mr Jean GIRAUD, Mr Thierry BOUTILLON, Mme Bernadette GUILLOT, Mme Nathalie CHARLES, Mr Alain GOYARD, Mr Flavien GUILLOT, Mme Marie-Rose NAIRAUD, Mr Gilles ROLIN.

Absents excusés : Mme Juliette CLÉMENT, Mr Jean-Louis GUILLOT (Pouvoir à Mr Jean GIRAUD)

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine GUERINET

Date de convocation : 22 mars 2021

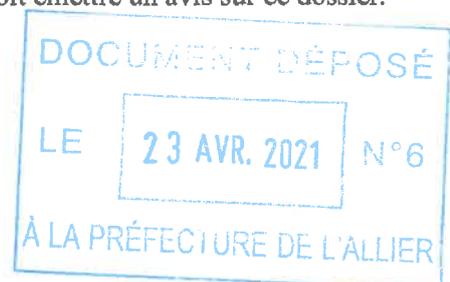
**Objet : - ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE À TITRE DE RÉGULARISATION DE LA PROCÉDURE D'INSTRUCTION RELATIVE À LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉE PAR LA SOCIÉTÉ MSE LA TOMBELLE POUR L'IMPLANTATION D'UN PARC ÉOLIEN SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE VIPLAIX, COURÇAIS ET MESPLES -**

Monsieur le Maire présente le dossier d'enquête publique complémentaire à titre de régularisation de la procédure d'instruction relative à la demande de permis de construire déposée par la société MSE La Tombelle pour l'implantation d'un parc éolien sur le territoire des communes de Viplaix, Courçais et Mesples.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il doit émettre un avis sur ce dossier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Contre : 0 voix
- Abstention : 1 voix
- Pour : 9 voix
  
- **ÉMET** un avis favorable.



Pour copie conforme au registre des délibérations,

*Le Maire, L'Adjoint*  
  
  
Jean GIRAUD  
Thierry BOUTILLON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802327-20210330-2021-03-0005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2021

Affichage : 07/04/2021

Le Maire, Jean GIRAUD

